

OFF

E3E421

A15/

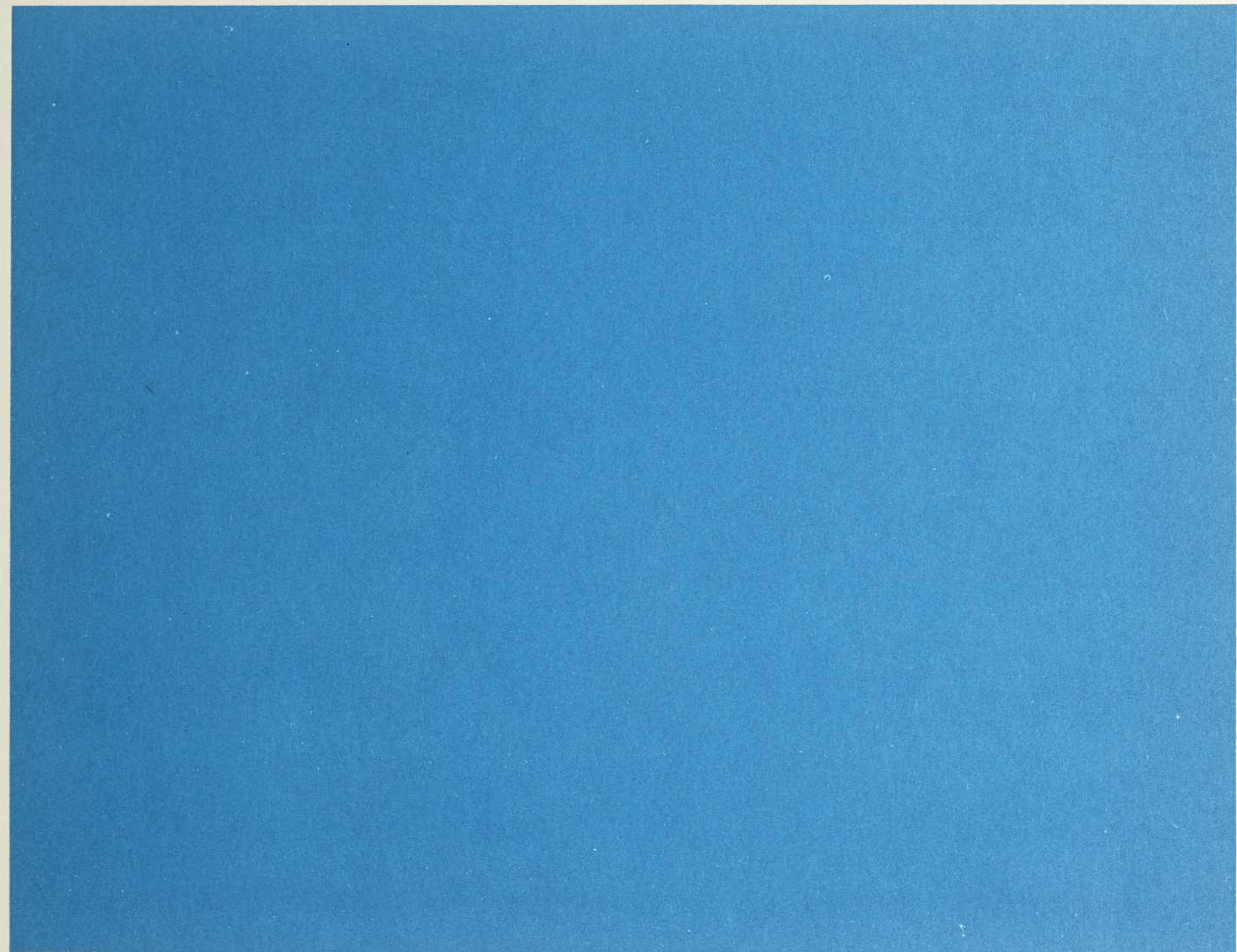
E382-

1967

omme d'études
oles secondaires

it du Québec
Éducation

Direction générale de l'Élémentaire et du Secondaire



ÉDUCATION FAMILIALE 31



**ÉDUCATION PROFESSIONNELLE
ET CIVIQUE 41**





Bibliothèque Nationale du Québec

Programme d'études
des écoles secondaires

ÉDUCATION FAMILIALE 31 (10^e année)

I. OBJECTIFS

II. DIDACTIQUE

III. PROGRAMME

ÉDUCATION FAMILIALE 31

**ÉDUCATION PROFESSIONNELLE
ET CIVIQUE 41**

Programme d'études
des écoles secondaires



OFF

E3E421

A15/E382-

1967

EDUCATION FAMILIALE

EDUCATION PROFESSIONNELLE

ET CIVIQUE

ÉDUCATION FAMILIALE

ÉDUCATION PROFESSIONNELLE ET CIVIQUE

SOMMAIRE

I - DIDACTIQUE

ÉDUCATION FAMILIALE 31 (10^e année)

I OBJECTIFS

II DIDACTIQUE

III PROGRAMME: filles garçons

ÉDUCATION PROFESSIONNELLE ET CIVIQUE 41 (11^e année)

I OBJECTIFS

II DIDACTIQUE

III PROGRAMME

5

5

5

5

7

7

7

7

EDUCATION FAMILIALE
EDUCATION PROFESSIONNELLE ET CIVIQUE

SOMMAIRE

EDUCATION FAMILIALE DE (1^{re} année)

I - OBJECTIFS

II - DIRECTION

III - PROGRAMME
général

CH
E
A
T

EDUCATION PROFESSIONNELLE ET CIVIQUE DE (1^{re} année)

I - OBJECTIFS

II - DIRECTION

III - PROGRAMME

I – OBJECTIFS

Donner à la vocation familiale l'importance qui lui revient parmi les missions qui attendent les jeunes dans la vie.

Attirer l'attention des jeunes sur leurs devoirs envers leur famille actuelle.

Exposer les problèmes psychologiques et moraux posés

par la préparation éloignée et prochaine à la vie familiale.

Donner à l'avance l'amour et le respect des tâches et des charges familiales.

Préparer les jeunes à « l'art suprême du gouvernement de la société familiale » (S. S. Pie XII).

II – DIDACTIQUE

Le succès de l'éducation familiale dépend beaucoup plus du climat de la classe que de l'enseignement systématique qu'on y donne. Le maître devra se rappeler qu'il doit préparer les adolescents pour la vie et que la vie qui attend la plupart des élèves, c'est la vie familiale. C'est d'abord par leur exemple personnel que les éducateurs et les éducatrices doivent montrer un très grand respect des valeurs familiales. Ils doivent en parler avec enthousiasme et guider leurs élèves vers un idéal de perfection et de sainteté.

Il faudrait utiliser toutes les disciplines scolaires pour faire prendre conscience peu à peu aux jeunes de la dignité de la vie familiale, de l'esprit positif dans lequel il faut s'y préparer, du secours qu'apportent les sacrements, de la responsabilité que comportent la paternité et la maternité, de l'honneur que Dieu fait à l'homme et à la femme de les prendre pour collaborateurs.

L'évocation, dans les dictées ou dans les textes, des mœurs familiales saines en divers pays et à diverses époques, la présentation de certains problèmes d'arithmétique dans le cadre de l'administration familiale, les joies de la famille, des activités dirigées de nature à développer le sens familial permettraient d'orienter l'enseignement vers une éducation imprégnée d'esprit familial.

Les relations entre les familles et l'école devraient se resserrer grâce à l'éducation familiale donnée aux élèves; les parents se sentiront ainsi moins loin des éducateurs et des éducatrices qu'ils ne rencontreraient plus seulement comme responsables de la formation intellectuelle de leurs enfants, mais comme ceux qui, en même temps qu'eux et avec eux, cherchent à en faire des chrétiens et des citoyens parfaits.

III – PROGRAMME

Filles

Vocation de la femme, collaboratrice de l'homme et de Dieu.

La famille, vocation fondamentale de la femme.

La jeune fille au seuil de la vie: les chemins qui s'ouvrent.

La jeune fille dans sa famille actuelle.

Ce que la jeune fille reçoit de son père, de sa mère, de la « maison ».

Relations entre frères et sœurs: devoirs de la jeune fille.

L'évolution affective de la jeune fille.

L'évolution affective du jeune homme expliquée à la jeune fille.

Psychologie du jeune homme expliquée à la jeune fille. De l'amitié féminine à l'amitié masculine.

Ce que le jeune homme attend de la jeune fille.

Ce que la jeune fille doit attendre du jeune homme.

Les fréquentations, préparation à la vie familiale: rôle de la jeune fille.

Répercussions des loisirs de la jeune fille sur sa préparation familiale.

L'importance de l'éducation du sens de la beauté chez la femme.

Répercussions des diverses professions féminines sur le mariage.

Comment la jeune fille doit-elle envisager le mariage et s'y préparer?

Les exigences de la vie conjugale pour la femme.

Ce que l'homme attend de sa femme, de la mère de ses enfants.

La mère et l'autorité paternelle.

La mère, reine au service du foyer.

La mère et l'éducation des enfants: fils, filles, petits et grands.

Rôle de l'union parentale dans la formation des enfants.

La mère et les tâches ménagères: préparation nécessaire.

Les familles nombreuses et la répartition des tâches.

La mère et le besoin de relations sociales.

Les divers types de famille: influence de la mère sur le climat familial.

La maternité, salut de la femme et richesse du pays.
La Sainte Famille.

Garçons

Vocation de l'homme, collaborateur de Dieu.
Le jeune homme et les richesses de l'univers.
La famille, but de l'homme et de ses efforts.
Le jeune homme et sa famille actuelle.
Ce que le jeune homme reçoit de son père, de sa mère,
de la « maison ».
Relations entre frères et soeurs: devoirs du jeune homme.
L'évolution affective du jeune homme.
L'évolution affective de la jeune fille expliquée au jeune
homme.
Psychologie de la jeune fille expliquée au jeune homme.
Des amitiés masculines de groupe à l'amitié féminine
individuelle.
Ce que la jeune fille attend du jeune homme.
Ce que le jeune homme doit attendre de la jeune fille.
Répercussions des loisirs et des occupations du jeune
homme sur sa préparation familiale.

La préparation économique en vue du rôle familial.
Comment le jeune homme doit envisager le mariage et
s'y préparer.
Les exigences de la vie conjugale pour l'homme.
Ce que la femme attend de son mari, du père de ses
enfants.
Ce que l'homme doit attendre de son épouse, de la mère
de ses enfants.
L'autorité paternelle.
Le père, son rôle religieux au foyer.
Le père et l'éducation des enfants: fils, filles, petits et
grands.
Rôle de l'union parentale dans la formation des enfants.
Le père et les petites besognes du foyer.
La profession du père et les charges familiales.
Le père et la vie sociale.
Les divers types de famille: influence du père sur le
climat familial.
Famille ouverte.
La paternité, achèvement du citoyen.
La Sainte Famille.

I – OBJECTIFS

Former des femmes et des hommes éclairés et courtois, conscients de leurs devoirs et de leurs droits, disposés à participer à la vie communautaire.

Favoriser le développement des qualités du bon citoyen: initiative, respect des lois, altruisme, sens social, fierté nationale, compréhension internationale.

Faire réaliser à l'adolescent qu'il fait partie intégrale de la société. Lui faire connaître les faits qui l'entourent et l'amener à constater jusqu'à quel point il est personnellement engagé.

Démontrer à l'adolescent qu'il peut contribuer au bien commun par la dignité de sa conduite, sa force de caractère, ses acquisitions intellectuelles, sa valeur morale et sa personnalité.

Persuader l'élève que la politesse, l'étiquette, la conscience professionnelle et le civisme sont des moyens efficaces de succès pour lui-même et que leur exercice contribuera à son bonheur et au bonheur des autres. Convaincre de la nécessité vitale de nous former un esprit civique en rapport avec notre condition et notre caractère français-catholique.

II – DIDACTIQUE

Centrer toutes les études sur la personne humaine:

- a) ses responsabilités envers elle-même;
- b) ses responsabilités envers les autres dans la société: sociétés familiale, scolaire, professionnelle, civile, religieuse, nationale, internationale.

Mettre au service de l'enseignement du civisme et des bienséances toutes les matières du programme qui s'y prêtent, comme des moyens efficaces et nécessaires au développement intégral de la personne humaine.

Se préoccuper constamment de la formation de l'adolescent, tout le long de la journée d'étude, en classe comme en récréation, et même en dehors de l'école et durant les loisirs. Si le programme prévoit une période fixe pour l'étude de ces disciplines, c'est pour faciliter un enseignement systématique des règles de conduite et des principes de base.

Accorder aux bienséances une importance soutenue tout le long du cours secondaire et notamment aux niveaux de 10^e et de 11^e années.

Distribuer dans les quatre années du cours secondaire les notions de savoir-vivre présentées comme un tout dans le programme.

Exploiter les intérêts nouveaux qui se manifestent au stage de l'adolescence: désir de prendre des initiatives, de se gouverner soi-même, de plaire; enthousiasme,

générosité; en profiter pour faire acquérir des habitudes d'ordre, de politesse et de civisme.

Habituer l'adolescent à manifester un intérêt véritable, équilibré, stable envers ses semblables: au foyer, en classe, dans l'équipe, au jeu.

Utiliser les faits de la vie courante comme la fête des mères; les événements civiques comme la fête des arbres, la semaine de sécurité, etc., pour donner à l'enseignement une coloration, une imprégnation qui ne sortent pas l'enfant de son milieu, ni de son siècle, mais qui l'orientent parmi les nouveautés de l'heure présente.

Encourager, non seulement par des récompenses matérielles, mais surtout par des appréciations faites de considération, de marques d'estime, de façon que l'élève soit fier de pratiquer l'enseignement reçu.

Imprimer dans l'esprit de l'adolescent que le succès de la vie n'est pas seulement une affaire de diplôme et de résultat élevé aux examens; mais aussi de culture, de valeur, de personnalité, de bonté, de bonnes manières.

Enseigner le civisme et les bienséances moins par des exhortations que par des activités et des gestes tels que le travail d'équipe, comité de classe, embellissement du terrain, visites éducatives, organisations charitables, mouvements de jeunesse, forums et enquêtes, service de bibliothèque, brigade de sécurité, caisse scolaire, coopératives, etc.

III – PROGRAMME

1. Éducation professionnelle

- a) *Structure de la profession*: historique de la profession organisée; corporation légalement constituée, syndicat légalement reconnu.
- b) *Exercice de la profession*: un «devoir d'état»; un service au bénéfice de la collectivité.

c) *Collaboration à l'oeuvre de la société civile*.

d) *Nécessité de la compétence*: amour du travail bien fait.

e) *Respect de l'autorité*: dans l'accomplissement des devoirs; dans l'exigence des droits.

f) *Droit d'association professionnelle*.

- g) *Éthique professionnelle*: respect de la dignité humaine sous toutes ses formes; secret professionnel: discrétion nécessaire à l'harmonie; ignorer les défauts; mettre les qualités en relief; respect des règles qui régissent la profession; reconnaissance des valeurs; respecter les légitimes ambitions des confrères; contribuer au progrès de la profession.

Organismes de bien-être: caisse de retraite, mutuelles de toutes sortes, fonds de secours, etc.

2. Éducation civique

NOTIONS GÉNÉRALES:

Civisme:

«...volonté ferme et constante de subordonner son bien-personnel ou tout autre intérêt particulier au bien commun de la société», (déclaration de l'Épiscopat canadien, décembre 1956). «...le devoir de l'homme de servir, dans la mesure de ses capacités, la communauté.» (semaine sociale 1955).

Vertus civiques: justice, charité, sens social.

Société:

- a) Nature: structure.
- b) Nécessité: permettre à la personne de se réaliser pleinement; l'homme est un être sociable par nature.
- c) Existence: «*Pour la personne humaine*»; «*Par la personne humaine*».
- d) Sortes: familiale, professionnelle, religieuse, municipale, provinciale, nationale, internationale.

Bien-commun:

Éléments constitutifs; facteurs d'influence; obstacles au bien commun; l'individu en regard du bien commun; le milieu en regard du bien commun.

LA SOCIÉTÉ CIVILE

Structure: union des familles en vue du bien commun. Modalités: sur le plan local (conseil municipal, commission scolaire, fabrique); sur le plan provincial; sur le plan fédéral; sur le plan international.

Bien commun de la société civile.

Système judiciaire — Lois — Autorité.

L'ÉTAT CANADIEN

Nature: une démocratie au service du peuple par le peuple.

Éléments de cette démocratie: liberté et ses modalités: partis politiques, égalité devant la loi, choix des dirigeants; opinion publique éclairée; responsabilités individuelles; droits humains et civiques.

Structure de l'État:

- a) sur le plan local:
municipal: maire, échevins, conseillers;

paroissial: marguilliers;
scolaire: commissaires.

- b) sur le plan provincial: Lieutenant-Gouverneur, Assemblée Législative, Conseil Législatif, Premier ministre, Conseil exécutif, ministères, lois, sources de revenus, services publics, autonomie.
- c) sur le plan fédéral: Gouverneur général. Le parlement: Chambres des Communes et Sénat, Premier ministre, Cabinet des Ministres, ministères, législation, sources de revenus.

Devoirs de l'État:

- a) veiller au bien commun: services publics, ministères, législation, sources de revenus, finances, sécurité de l'État, sécurité sociale;
- b) administrer avec prudence et justice;
- c) rayonner à l'extérieur: Nations-Unies, entraide internationale, immigration.

Devoirs du citoyen:

- a) rôle prépondérant de tout citoyen dans la société démocratique;
- b) nécessité d'un esprit civique éclairé dans la société démocratique;
- c) cultiver un esprit patriotique éclairé; participer à la vie communautaire; respecter les lois; collaborer au progrès; payer les impôts; accepter les charges publiques, le cas échéant, participer à la défense du pays; exercer le droit de suffrage; incorporer à la vie canadienne les groupes ethniques différents; être fidèle à la culture française; aider les groupes minoritaires; collaborer à l'unité nationale; comprendre l'importance et la dignité de la politique, etc.

LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE

Interdépendance de plus en plus marquée des peuples. Principaux organismes internationaux.

Responsabilités du citoyen: chercher à comprendre les autres peuples, s'intéresser aux événements mondiaux, se soucier du bien-être et de la paix des autres pays.

Responsabilités de l'État: échanger avec les peuples ses ressources et ses connaissances: dons, voyages, colonies de vacances, études, services, missions culturelles et diplomatiques, etc.

N.B. Le programme d'éducation civique est le même pour les élèves des deux sexes puisqu'il comporte, dans une large mesure, l'information sur la structure des sociétés, leurs modalités, les devoirs et les droits qui sont les mêmes pour tous les Canadiens. Ce n'est que dans les applications qu'on trouvera les nuances relatives à un sexe ou à l'autre.

**Fascicules disponibles
sur le programme d'études
de l'enseignement secondaire (édition 1967)**

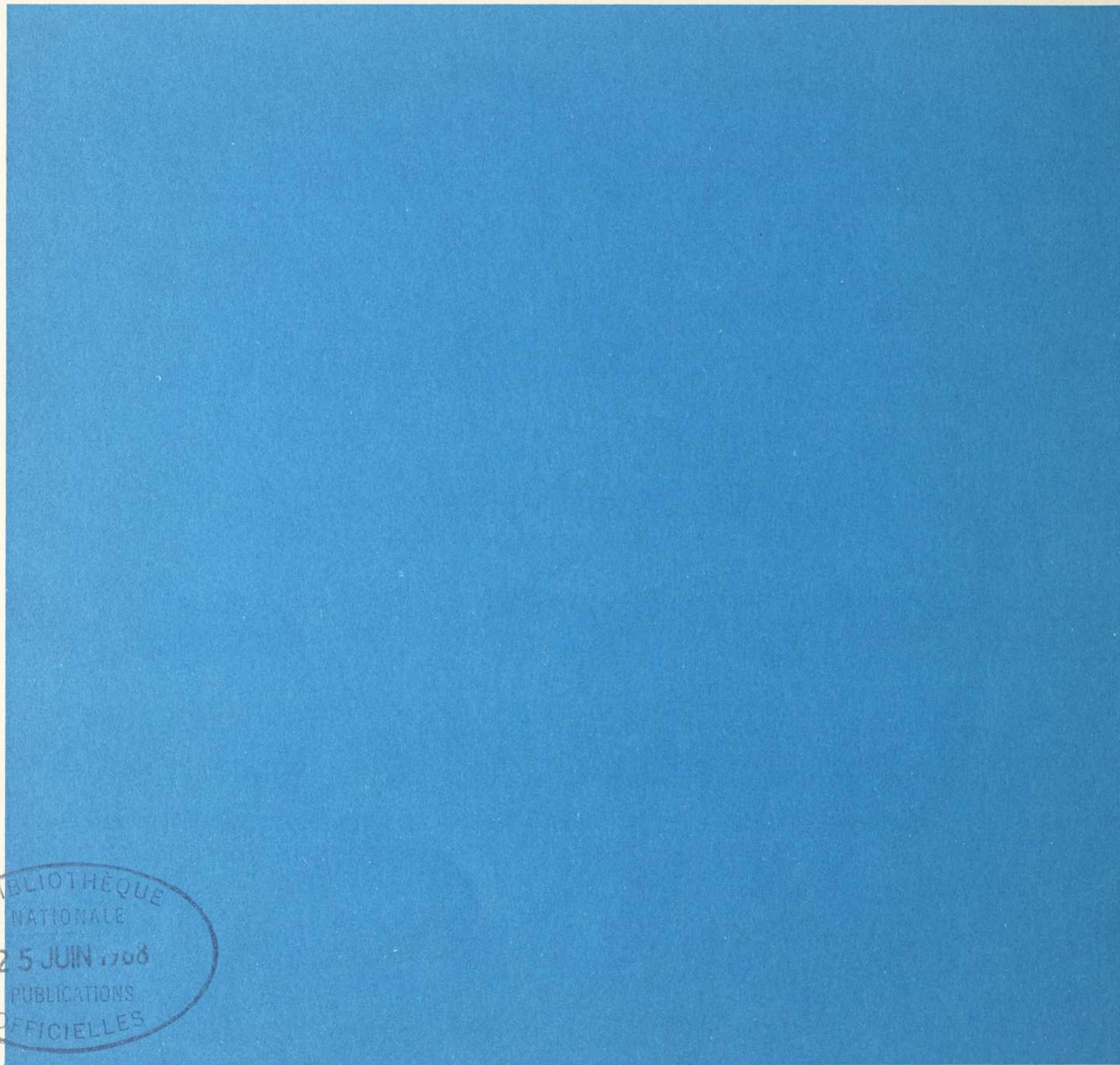
- Rajustement du programme de religion
 - Français 12, 22, 31, 32, 41, 42, 51, 52
 - Éducation physique 11, 12, 21, 22, 31, 32, 41, 42
 - Arts domestiques 11, 21, 31, 41
 - Géographie 11, 21, 31, 41
 - Travaux manuels 11, 21, 31, 41
 - Initiation aux transactions de la vie courante 11, 21, 12, 22
 - Biologie 11, 21, 41, 51;
Physique 31, 32, 42, 52, 53;
Chimie 32, 41, 42, 51, 52
 - Arts plastiques 11, 21, 31, 41;
Initiation à la musique 11, 21, 31, 41
 - Anglais 11, 21, 31, 41, 51, 53
 - Éducation professionnelle et civique 31, 41
 - Mathématiques 11, 21, 31, 41, 51, 52, 13, 23, 33, 43, 44, 53, 54
 - Histoire générale 11, 21, 31, 41, 51;
 - Renseignements sur les écoles et les professions 11, 21, 31, 41
 - Hygiène 11, 21
 - Tenue de bureau 31, 41, 51
 - Arithmétique commerciale 31, 32, 41, 42, 51, 52
 - Dactylographie, Sténographie, Mécanographie
 - Droit commercial, Éthique professionnelle, Économie politique,
Géographie économique, Culture générale en affaires, Administration
 - Comptabilité
-



Publié par
le service d'Information
du ministère de l'Éducation

Septembre 1967

151-7



ÉDUCATION FAMILIALE

31

ÉDUCATION PROFESSIONNELLE ET CIVIQUE

41